



Durée de Préavis pour démission pendant un congé pathologique

Par **chantou56**, le **13/04/2015** à **15:11**

En congé pathologique après mon congé maternité, je souhaite quitter mon emploi actuel d'éducatrice spécialisée. J'exerce aujourd'hui et depuis 10 ans, dans un établissement régié par la CC66. Pouvez vous me donner les renseignements afin que je m'organise au plus vite. Combien de préavis dois je donner?

Cordialement

Chantou56